



**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil communal  
le 5 décembre 2024**

**RAPPORT N° 33/2024  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Budget communal pour l'exercice 2025**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier le **préavis N° 33/2024 « budget communal pour l'exercice 2025 »**, s'est réunie le **9 octobre 2024, le 22 octobre 2024, le 29 octobre 2024, le 30 octobre 2024, le 4 novembre 2024, le 6 novembre 2024, le 13 novembre 2024 et le 19 octobre 2024 à la Maison du Conseil.**

Elle était composée des membres de la commission des finances et avait pour présidente-rapporteuse Marianne Ghorayeb.

Membres présents :

<b>Parti</b>	<b>Nom</b>	<b>09.10</b>	<b>22.10</b>	<b>29.10</b>	<b>30.10</b>	<b>04.11</b>	<b>06.11</b>	<b>13.11</b>	<b>19.11</b>
PLR	Bertschy P.	X	X	X	X	X	X	X	X
VER	Carruzzo Evéquoz E.	X	X		X		X	X	
EAV	Ghorayeb M.	X	X	X	X			X	
DA	Gonthier A.	X	X	X	X	X	X	X	X
PLR	Lamartino A.	X	X	X	X	X	X	X	X
DA	Lavanchy L.	X	X	X	X	X	X	X	X
PLR	Marinelli V.	X		X	X	X	X	X	X
PS	Matthys V.	X		X	X	X	X	X	X
LCVL	Rizzello M.			X					
UDC	Schobinger B.	X	X	X	X	X	X	X	X
LCVL	Simonin A.-F.	X	X	X	X	X	X		X
VER	Stübi A.	X		X	X	X		X	X
DA	Colin A.	X	X	X	X	X	X	X	X

Membres suppléants présents :

<b>Parti</b>	<b>Nom</b>	<b>09.10</b>	<b>22.10</b>	<b>29.10</b>	<b>30.10</b>	<b>04.11</b>	<b>06.11</b>	<b>13.11</b>	<b>19.11</b>
LCVL	Gülcü C.	X	X		X	X	X	X	X
LCVL	Christen J.							X	
VER	El Khalifa K.		X	X		X	X		X

La Municipalité était représentée par :

- Monsieur Yvan Luccarini, Syndic pour la séance de présentation et ensuite suppléé par Madame Laurie Willommet, Municipale suppléante

Le service était représenté par :

- Monsieur Emanuele Ferrara - adjoint administratif du service des Finances

**Les municipales et municipaux, à la séance d'examen de leur partie de budget :**

Antoine DORMOND, Vincent IMHOF, Gabriela KAEMPF, Alexandra MELCHIOR, Pascal MOLLIAT

**Les chefs de service, responsables de bureaux et responsables de secteur, à la séance d'examen de leur partie de budget :**

Marilune AEBERHARD, Fanny ABBOTT, Pascale BACHER, Julien CAINNE, Laurence CHABLOZ, Nathalie CHAIX, Isabelle CHAUDET, Alexandre DE CHARRIERE, Melania DE

LA ROCCA, Carole DESCHENAUX, Raphaël DELESSERT, Florence FAVRE, Manon FAWER, Andrea FAURIA, Damien FROSSARD, Claude LEHRIAN, Grégoire MARTIN, Pauline MARTIN, Anya MOUJBER, Marco PAVARINI, Stéphane PIQUILLOUD, Jessica RENEL, Jeanine REPETTI, Sophie REYMOND, Robert SCHNEIDER, Alessandro SFAMENI, Piotr WIACEK.

## 1. EN INTRODUCTION

La séance a débuté par la présentation du préavis 2024/33, portant sur le budget communal pour l'exercice 2025. Cette présentation a été menée conjointement par Monsieur Luccarini et Monsieur Ferrara, qui ont exposé les principaux éléments du budget, les projections financières ainsi que les enjeux pour l'année à venir. Voici les éléments principaux des discussions qui ont suivis cette présentation :

### **Hausse des recettes fiscales**

- 10 millions supplémentaires liés aux impôts sur les bénéfices des entreprises.
  - Un commissaire souligne qu'une partie de cette augmentation provient d'une société en particulier, ce qui pose la question de la pérennité de ces recettes.
  - Explications de Monsieur Luccarini : Bien que cette dépendance crée un risque potentiel pour la commune, il est nécessaire de composer avec cette réalité économique. Il a également souligné que le capital fiscal de l'entreprise est stable, contrairement aux bénéfices qui fluctuent d'une année à l'autre. Maintenir de bonnes relations avec les entreprises locales est essentiel, car elles jouent un rôle clé dans l'amélioration de la commune.

### **Impact de la nouvelle péréquation financière cantonale**

- Prudence recommandée par la municipalité :
  - La réforme de la péréquation crée des incertitudes pour la commune, notamment en raison des mécanismes complexes de redistribution des ressources financières entre les communes.
  - Monsieur Ferrara a insisté sur le fait que ces changements nécessitent une analyse approfondie pour comprendre leur impact à long terme.

### **Augmentation de la facture sociale**

- La facture sociale constitue un poste budgétaire en hausse significative :
  - Le facteur déclenchant la hausse de la facture sociale, c'est la hausse des primes des assurance-maladie, qui entraîne mécaniquement la hausse des du nombre et des montants des subventions liées au bouclier à 10% des revenus.
  - Monsieur Luccarini a expliqué que cette situation résulte en partie d'un nombre croissant de bénéficiaires et de l'augmentation des montants de subventions sociales.

- La municipalité s'est engagée à fournir des chiffres détaillés et des explications complémentaires lors des prochaines séances.

### **Postes en équivalents plein temps (EPT) dans les garderies**

- Une augmentation des EPT pour les structures d'accueil de jour a été notée. Les raisons précises de cette hausse seront abordées en détail lors de l'audition du service concerné.

### **Enjeux et défis pour 2025**

- Assurer la stabilité des recettes fiscales tout en tenant compte de leur caractère parfois imprévisible.
- Comprendre et anticiper les effets de la nouvelle péréquation cantonale.
- Gérer la hausse de la facture sociale et des dépenses publiques liées aux services de proximité.
- Maintenir un équilibre budgétaire prudent pour éviter une dépendance excessive à des sources de revenus fluctuant.

Le préavis 2024/33 met en lumière les tensions entre des opportunités économiques à court terme et des incertitudes structurelles à moyen et long terme. La municipalité appelle à une gestion prudente et stratégique pour faire face aux défis budgétaires tout en maintenant un niveau de service satisfaisant pour la population.

## **2. DISCUSSION**

Lors de la première séance d'audition des services, la Commission des Finances (COFI) a examiné une demande de modification de l'ordre du jour pour discuter de l'entrée en matière sur l'étude du budget communal. Un vote a été mené pour déterminer si la commission souhaitait ou non entrer en matière.

### **Points Débattus et Arguments Principaux**

- **Problème d'autofinancement** : Plusieurs membres ont exprimé des inquiétudes concernant le niveau d'autofinancement du budget, qui présente un déficit de 4 millions de francs. Ce déficit est jugé problématique, notamment en raison des charges qui semblent structurelles et durables. La commission a également noté l'apport ponctuel d'une rentrée d'argent liée aux impôts sur les entreprises, sans laquelle la situation serait encore plus préoccupante.
- **Proposition de renvoi du budget** : Un groupe de commissaires a proposé de renvoyer le budget à la municipalité afin qu'elle revoie certaines dépenses jugées non essentielles. L'argument avancé est que la municipalité pourrait mieux ajuster le budget en intégrant les retours de la COFI.
- **Organisation de la Commission** : Un débat a émergé quant au fonctionnement de la commission et sa capacité à entrer ou non en matière. Certains membres ont exprimé leur frustration, estimant que l'annulation éventuelle des séances était une perte de temps pour les services et pour les membres ayant déjà planifié leur

travail. Il a été suggéré que tous les commissaires auraient dû être informés en amont des intentions de la majorité pour faciliter le déroulement des séances.

- **Rôle de la Commission dans la cogestion budgétaire** : Un commissaire a souligné que la COFI exerce une forme de cogestion, car elle participe à la définition des allocations budgétaires par service. Selon ce commissaire, renvoyer le budget sans proposition concrète serait moins constructif que d'amender le budget en procédant aux ajustements nécessaires.
- **Frustration liée à un amendement précédent** : Un membre a rappelé qu'un amendement avait été adopté par la COFI lors de l'exercice budgétaire précédent, mais que celui-ci n'a pas été appliqué par la municipalité, ce qui a provoqué un sentiment de frustration parmi les commissaires.
- **Avis du syndic sur le rôle de la COFI** : Le syndic a rappelé qu'une commission, telle que la COFI, n'a pas le pouvoir de décider de ne pas entrer en matière, mais peut toutefois proposer au conseil communal de renvoyer le budget. Selon l'article 48, la commission doit néanmoins rendre un rapport, ce qui peut inclure un rapport de minorité le cas échéant.

**Interruption de la séance** : La séance a finalement été interrompue en raison du manque de quorum. La décision d'annuler la séance a été prise après constatation que le nombre de membres présents était insuffisant pour la poursuite des débats.

Une nouvelle séance, le 29 octobre 2024, a été proposée pour régler l'organisation de la procédure pour le traitement du préavis budgétaire et avoir une discussion avec la municipalité sur les décisions prises lors de leur séance du 28 octobre.

### **Points clés de la séance :**

#### **1. Objectifs budgétaires proposés par un commissaire :**

- Atteindre un autofinancement minimal de 6'000'000 CHF pour garantir la capacité d'investissement future de la commune.
- Limiter à 3 % l'augmentation des dépenses pour l'autorité et le personnel (nature 30) entre les budgets 2024 et 2025. La municipalité est libre de choisir la répartition entre indexation, nouveaux EPT et personnel auxiliaire.
- Contenir à 240'000 CHF l'augmentation des dépenses sous les catégories « 313 autres fournitures et marchandises » et « 317 Réception et manifestation », par rapport à l'augmentation prévue de 388'000 CHF.

#### **2. Règles de procédure pour l'examen budgétaire :**

- Les services concernés par le budget seront auditionnés.
- Tous les amendements doivent être débattus et votés en Commission des finances (COFI).

#### **3. Position de la municipalité :**

- La municipalité exprime son souhait que tous les services puissent être entendus par la COFI, sans privilégier un service par rapport à un autre.
- Les membres municipaux se disent rassurés par les discussions et prennent note des recommandations. Ils souhaitent entendre une position consolidée

de la COFI, considérant que certaines propositions n'ont pas encore reçu l'avis de tous les membres de la commission.

#### 4. Échanges au sein de la COFI :

- Un commissaire rappelle que bien que les propositions soient majoritaires, il est essentiel de garantir une ouverture d'esprit afin de ne pas bloquer le budget en décembre, ce qui pourrait avoir de lourdes conséquences pour la commune.
- Un appel est lancé pour un rapport consolidé, en tenant compte de la diversité des opinions dans la commission.
- La nuance dans le débat est jugée essentielle, et il est convenu que le fait de ne pas appliquer les propositions budgétaires de la COFI ne signifiera pas nécessairement un refus du budget.

#### Analyse des services liés au budget 2025 :

##### 100 - 121 Secrétariat municipal

**Budget pour la télévision au Conseil Communal** (Compte 100.3185) : Augmentation de 53'900 CHF en 2024 à 73'900 CHF en 2025. **Réponse** : Cet accord entre la ville et la société concernée est terminé, le budget revient donc à la normale (accord loyers baissés contre rabais sur les retransmissions).

##### 122 - 125 Accueil et population

###### **Baisse des traitements (122.3011)**

Une réduction de 82'000 CHF est observée dans les traitements, due au transfert de personnel sous le compte 125.3011.

###### **Manifestation du 1er août (122.3170.01)**

Une augmentation budgétaire est prévue pour enrichir les festivités du 1er août avec des animations audio-visuelles, en réponse à l'engouement de l'année précédente.

###### **Frais d'affichage (122.4272)**

Les dépenses pour l'affichage diminuent suite à la fin de la convention avec la SGA. Un avenant est en préparation pour réorienter l'affichage vers un soutien aux activités locales et réduire l'affichage commercial.

Ce rapport détaillé met en lumière les ajustements budgétaires, les nouvelles initiatives et les priorités de la commune pour 2025 dans les domaines de la durabilité, de la cohésion sociale et de la communication avec la population.

Un commissaire questionne l'efficacité des **communiqués de presse de la ville**, estimant que leur nombre pourrait être excessif. Mme Willommet indique néanmoins un retour positif d'un média, et Mme Kämpf souligne que la page « Actualités » du site de la ville est disponible pour les citoyens. Concernant le bulletin communal, les personnes âgées ont exprimé leur satisfaction ; il est conçu pour transmettre des informations pratiques et concises sur les activités locales, comme l'entretien des routes ou les événements municipaux. Mme Kämpf note que le coût reste modéré et comparable à celui d'autres communes.

## 130 - 132 Secrétariat municipal

### Subventions et Manifestations

- **Manifestation du 31 décembre à Vevey** (Compte 130.3658.10) : Absence de budget pour cet événement.
  - **Réponse** : La manifestation n'est pas liée à Riviera Noël (soutenue par la CITS), mais bénéficie d'une subvention pour l'animation des rues dans les comptes d'économie.
- **Soutien à l'UNRWA** (Compte 130.3659.05) : Proposition de créer un nouveau compte pour compenser le retrait de la Confédération.

## 140 - 145 Relations humaines

### Personnel et Charges Diverses

- **Charges diverses de personnel** (Compte 141.3099.02) : Augmentation due aux primes d'ancienneté (50'000 CHF supplémentaires), qui peuvent être prises en salaire ou en vacances.
- **Traitement des apprentis** (Compte 145.3011) : Augmentation due à une volonté de développer les programmes d'apprentissage.

## 182 Economie, tourisme et vignes

### Frais de réceptions et manifestations (182.3170.01)

Les frais de réception couvrent notamment la parade de la CGN et des événements locaux.

### Cotisations (182.3193)

Un nouveau compte inclut une cotisation de 2'000 CHF pour une association (Via).

### Démontage du cabanon Ouz Bordel

Le cabanon a été déplacé pour des raisons d'optimisation de l'exploitation de la parcelle et n'a pas été détruit.

### Création d'un poste de stagiaire (182.3012)

Une allocation de 23'000 CHF initialement prévue pour un poste de stagiaire HES pour le suivi des projets locaux a été annulée ; cette ligne budgétaire figure par erreur dans le budget.

### Étude d'accompagnement pour la salle Castillo (182.3185)

Un mandat a été confié à LVT pour améliorer la rentabilité de la salle Castillo. L'étude vise à optimiser son utilisation et le suivi de ces changements pourrait nécessiter un accompagnement spécifique.

### Ventes de vins (2962.4355)

Les recettes estimées des ventes de vin ont été ajustées à 100'000 CHF de moins que l'année précédente pour refléter les niveaux de production réalistes.

### Rabais privilégiés pour les ventes de vin (121.3099)

Un commissaire propose de supprimer les 10'000 CHF de rabais privilégiés pour les employés de la commune, étant donné que ce poste a été sous-utilisé en 2023.

## 190 - 192 Systèmes d'information

**Coût global de l'informatique** : Estimation de 1'949'000 CHF pour 2025, en augmentation par rapport à 2023 (1'692'000 CHF).

**Maintenance des logiciels** (Compte 190.3151.02) : Augmentation justifiée par l'achat de nouvelles licences (GED, Windows pour serveurs, etc.) et la mise en place d'un système de sécurité avancé, avec possibilité d'achat groupé.

## 200 – 220 Finances

**Augmentation des charges pour le personnel** (Nature 30 - 2'424'000 CHF) : Répartition entre les annuités (500'000 CHF), indexation (610'000 CHF), et nouveaux EPT fixes et auxiliaires (610'000 et 300'000 CHF).

**Engagement d'un chargé de projet MCH2** : L'engagement de ce poste est prévu sous le compte « 200.3012 Salaires du personnel auxiliaire ». Ce poste est spécifiquement dédié au projet MCH2 pour la mise en conformité du musée avec les nouvelles normes en vigueur.

**Compte 200.3529 : Arrêt de l'utilisation du compte** : Ce compte ne sera plus utilisé à partir de l'exercice 2025, en lien avec l'ancienne péréquation. La péréquation des ressources est désormais prise en charge par de nouveaux comptes, selon les modalités du NPIV (Nouveau système de péréquation intercommunale vaudoise).

**Compte 200.3529.01 : Clôture avec le compte 2024** : Ce compte ne sera plus utilisé dès l'exercice 2025, en lien avec la suppression de l'ancienne péréquation.

**Compte 200.3529.02 : Montant de la réserve** : Ce compte inclut une réserve de 3,2 millions CHF pour la Solidarité principale, conformément aux prévisions du budget 2025 et à la synthèse du décompte prévisionnel pour Vevey. La réserve tient compte de la hausse des impôts sur les personnes morales, doublant la contribution au titre de Solidarité principale.

**Compte 200.3652 : Soutien financier à la Fondation islamique : Transfert du compte 130.3652.01 au compte 200.3652** : Depuis les comptes 2023, le soutien financier à la Fondation islamique du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut est imputé sous le compte 200.3652. Décision initiale prise en 2014 (préavis 13/2014) pour le financement des intérêts d'un prêt bancaire destiné aux aménagements des locaux de la Fondation à Vevey.

**Comptes 200.4529 et suivants : Arrêt de l'utilisation des comptes** : Dès l'exercice 2025, les comptes 200.4529.02 (Encaissement dépenses thématiques) et 200.4529.01 (Décompte final de péréquation) ne seront plus utilisés, en lien avec l'ancienne péréquation.

**Nouveaux comptes NPIV** : Les nouveaux comptes 200.4529.04 et 200.4529.05 seront utilisés pour enregistrer les montants de la nouvelle péréquation en matière de ressources et de charges spécifiques aux villes.

**Comptes 220.4011 et 220.4012 : Impôt sur le bénéfice net et sur le capital des personnes morales, évaluation à la hausse** : La hausse de l'impôt sur le bénéfice net et sur le capital des personnes morales est évaluée sur la base des informations cantonales.

Cette évolution est due aux recettes des exercices précédents, mais il reste difficile de prévoir si cette tendance est durable.

**Compte 220.4519 : Compensation RFFA, redistribution cantonale** : La compensation RFFA est redistribuée par le canton aux communes en fonction des recettes fiscales générées par les personnes morales. Bien que le bond de cette compensation soit significatif pour 2025, il est impossible de garantir sa pérennité.

## **251 – 293 / 300 / 526 – 527 / 8312 - 842 Bâtiments, gérance et énergie**

### **251 Service des Bâtiments : Salaires et Traitements**

- **Diminution des charges et des salaires fixes (251.3011)** : Diminution due à la réduction d'un poste à 80 % (0,2 EPT).
- **Traitements des concierges auxiliaires (251.3012)** : Pas d'ajout de concierges auxiliaires ; le personnel administratif de la gestion est transféré sous le compte 253.

### **253 Bâtiments locatifs et Entretien des bâtiments communaux**

- **Budget d'entretien (préavis, p. 16)** : La somme de 3'419'000 CHF pour l'entretien courant est détaillée en annexe ; une différence de 23'000 CHF est observée avec la ligne 3041.
- **Traitements des concierges (253.3011)** : Augmentation suite au transfert de 0,5 EPT depuis le service Temple et Église.
- **Achats et consommation d'électricité (253.3123)** : Réduction de 5 % selon une moyenne pondérée des années 2021-2023.
- **Entretien des ascenseurs (253.3141.50)** : Augmentation due à la mise en conformité et une meilleure gestion du parc d'ascenseurs.
- **Nettoyage par des tiers (253.3189)** : Cette augmentation compense les absences fréquentes de concierges et couvre des nettoyages le week-end dans des salles de sport.
- **Loyers CAB (253.4231.49)** : Réduction liée au départ du CPV, laissant les lieux disponibles pour un nouveau locataire.

### **256 Tours de Gilamont**

- **Rentabilité (256.3011)** : Les charges des concierges restent proches de celles de 2024, bien que 0,5 EPT ait été ajouté pour compenser une absence de longue durée.

### **257 et 259 Nettoyage par des tiers et Conciergerie**

- **Augmentation des nettoyages par des tiers (257.3189.01)** : L'augmentation est due aux nouvelles surfaces à nettoyer et aux absences régulières de concierges.
- **Conciergerie Simplon 38 - Musée 5 (259.3011)** : La conciergerie est désormais gérée par l'ASR pour les locaux spécifiques et par la ville pour les parties communes.

### **272 Camping Pichette**

- **Achats de machines (272.3114)** : Un tracteur électrique est prévu pour l'entretien du gazon ; la décision est sujette à discussions pour optimiser les coûts.

### **300 Bâtiments Gérance Énergie**

- **Résultat en baisse par rapport à 2023** : Baisse due aux amortissements supplémentaires et aux prestations propres en recette.
- **Augmentation des traitements (300.3011 et 300.3012)** : En raison de postes prévus par préavis 2024 et d'un assistant au délégué à l'énergie.

### **351 Urbanisme**

**Ressources pour le projet d'agglomération** : Les chargés de projet actuellement impliqués continueront à travailler sur les phases suivantes, notamment liées au chauffage à distance.

**Personnel auxiliaire** (Compte 351.3012) : Augmentation pour régulariser les procédés de réclame et traiter les empiètements sur le domaine public

### **352 – 353 Durabilité**

#### **Évolution du Bureau et Rationalisation des Projets**

- **Charge de travail et priorisation des projets** : Le bureau est désormais axé sur le suivi du plan climat, ce qui pourrait diminuer sa charge. La pérennisation de projets moins prioritaires, comme la bourse aux projets durables, est questionnée, avec un appel à prioriser les initiatives à impact direct sur la communauté.
- **Perspective d'avenir** : Certains commissaires suggèrent la disparition à terme du bureau, bien que la municipalité considère que des mesures visibles sont essentielles pour une réduction des émissions de CO2 d'ici 2040.

#### **Projet Espace-Co (352.3161)**

- **Nouveau loyer pour l'Espace-Co** : Ce projet pilote crée un espace citoyen inclusif pour la collaboration et la participation. Il inclut des espaces pour les associations et un lieu d'accueil pour les services communaux, avec une demande de financement à la Confédération pour soutenir l'initiative. Des recettes locatives sont prévues pour couvrir les frais de fonctionnement d'ici 3 à 5 ans.

#### **Fonds d'encouragement de la durabilité (FEDD)**

- **Répartition et utilisation du FEDD** : Une contribution cantonale est prévue pour financer des projets comme le mois sans voiture. Le fonds est alloué aux services Bâtiments et Durabilité pour soutenir les initiatives locales.

#### **Questions Générales**

- **Annuités et Indexation** : La question de l'augmentation des annuités et de l'indexation sera adressée aux services Finance et Ressources Humaines.
- **Pérennisation des postes auxiliaires** : La récurrence des demandes de pérennisation pour des postes auxiliaires, en particulier pour les services Bâtiments et Parcs et Jardins, reste un point de préoccupation.

#### **Frais d'étude et Stratégie de durabilité (352.3185)**

Le budget alloué au Bureau de la Durabilité comprend une enveloppe de 40'000 CHF, dont une partie est réservée aux diagnostics et études liés à la stratégie de durabilité. Ce budget inclut également un montant de 1'000 CHF destiné à un projet d'achats responsables mené en partenariat avec le canton.

### **Projets divers et initiative « un mois sans voiture » (352.4529)**

Un poste budgétaire a été ajouté pour les projets divers, sous l'intitulé général « un mois sans voiture », en lien avec le Fonds d'encouragement de la durabilité (FEDD). Le nom, issu du plan comptable vaudois, vise à rester suffisamment large pour intégrer d'autres projets potentiels. Ce fonds compense le prélèvement sur le FEDD, assurant un équilibre budgétaire tout en soutenant des initiatives de durabilité.

### **Plan de Mobilité (353)**

#### **Incitation à l'usage des transports publics et à la mobilité douce (353.3667)**

Un montant de 55'000 CHF est prévu pour des incitations à la mobilité douce et aux transports publics, destinées au personnel communal. Ce programme annuel vise à encourager les collaborateurs de la ville à privilégier des modes de transport plus écologiques pour leurs trajets domicile-travail. Un « chèque mobilité » de 190 CHF maximum par personne permet aux bénéficiaires de couvrir les coûts suivants :

- Abonnement de transports publics (toutes catégories)
- Achat, réparation ou équipement d'un vélo ou d'une trottinette (mécanique ou électrique)
- Accessoires de sécurité pour vélos ou trottinettes (casques, phares, éléments réfléchissants)

#### **Imputation interne de frais de personnel (353.4901)**

Cette ligne représente des incitations à l'usage des transports pour le personnel des structures d'accueil, partiellement financées par des partenaires externes. Bien qu'elle figure dans les comptes depuis 2021, cette imputation n'avait pas été incluse dans les budgets annuels jusqu'à présent. Cette ligne a donc été intégrée au budget 2025, corrigeant les pratiques précédentes.

#### **Imputations internes de biens, services et marchandises (353.4902)**

Les coûts liés à l'utilisation des véhicules communaux par les services administratifs sont facturés à un tarif de 0.70 CHF/km, couvrant les frais d'assurance, carburant/électricité, entretien et autres coûts d'infrastructure. Ces frais sont intégrés dans le Plan de mobilité pour garantir une gestion optimale des ressources.

## **400 – 470 Travaux publics, espaces verts et entretien**

### **Demande de nouveaux postes d'auxiliaires**

Les charges administratives externes (fouilles, déchets, etc.) nécessitent du personnel administratif supplémentaire. L'équipe, composée de 4 EPT, est saturée. Un EPT supplémentaire en poste fixe est recommandé, l'auxiliaire n'étant pas suffisant pour gérer cette charge.

### **Déblaiement de la neige (420.3142.02)**

L'augmentation de ce budget est due à l'externalisation du service de déblaiement, car les véhicules municipaux ne sont pas tous équipés pour l'hiver. En cas d'absence de neige, les coûts fixes sont de 18'000 CHF.

### **Sous-traitance pour l'arrosage des espaces publics (430.3145)**

Les travaux incluent la réparation de l'arrosage automatique du jardin Doret. Ce système vieillissant nécessite une rénovation.

### **Location de bennes et compacteurs (440.3188.165)**

Les coûts de location ont doublé suite à l'ajout de compacteurs pour la sécurité des

utilisateurs, notamment en hiver. Un projet prévoit l'acquisition de ces équipements pour réduire les coûts à long terme.

#### **Frais de fonctionnement des déchets (440.3526)**

L'augmentation significative est liée à la fin d'un ancien contrat de gestion des déchets. Le nouveau contrat entre les trois villes de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz et Veytaux s'élève à 600'000 CHF pour cinq ans.

#### **Prélèvement du fond de réserve pour les déchets (440.4812)**

Le fond de réserve pour les déchets permet de compenser les excédents de charges. L'augmentation des coûts d'exploitation met en évidence un déséquilibre, car les recettes (notamment les taxes) ne suivent pas les dépenses croissantes.

#### **Nettoyage des WC publics**

Les WC publics sous-traités, comme ceux du Poids du Foin, ne sont pas pris en charge par la voirie. Les services de conciergerie sont prévus pour les restaurants, mais restent accessibles au public

### **501 – 522 / 528 – 5902 / 951 - 9521 Famille, éducation et sports**

#### **Augmentations des EPT pour les structures d'accueil**

Chaque année, l'Office d'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) impose des augmentations d'EPT (emplois en équivalent plein temps) dans les structures d'accueil pour respecter les taux d'encadrement basés sur les enfants effectivement accueillis. En 2024, la Ville a ajusté son taux d'encadrement des équipes, ce qui a entraîné l'ajout de 1,8 EPT dans le budget 2024 pour le personnel éducatif et de 0,66 EPT pour des auxiliaires de cuisine. L'OAJE recommande également 2,61 EPT supplémentaires en 2025.

#### **Bases légales de l'augmentation des EPT**

Les directives cantonales pour l'accueil préscolaire et parascolaire fixent les taux d'encadrement. Ces règles sont appliquées sans entraîner d'augmentation des places d'accueil, car les structures actuelles sont saturées. L'augmentation d'EPT permet uniquement de répondre aux besoins liés à la demande accrue aux heures de midi et le mercredi après-midi.

#### **Directive OAJE et nombre de places d'accueil**

Malgré les ajustements de personnel, aucune nouvelle place d'accueil n'a été créée, et 7 places ont même été perdues en raison de la vétusté des locaux. Les effectifs sont ajustés en fonction de la demande et des normes OAJE sans modification des capacités globales d'accueil.

#### **Poste d'adjointe Qualité et Inclusion (+0,3 EPT)**

Ce poste, créé initialement à 50 %, a rapidement été augmenté à 70 % en 2024 en raison d'une augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins particuliers et de situations familiales complexes. La FAJE finance ce poste à hauteur de 60'000 CHF, avec des tâches incluant l'organisation des collaborations, l'harmonisation des pratiques d'inclusion et la formation des équipes.

#### **Transport scolaire (520.3188)**

Le budget transport augmente de 50'000 à 75'000 CHF, dont 60'000 CHF pour les trajets piscine, en raison de l'indexation des coûts des services de transport (VMCV). Une optimisation des horaires de transport entre matin et après-midi est prévue pour réduire la tension liée au manque de places dans les structures UAP.

### **Plan de Mobilité Scolaire (PMS)**

Une valorisation de la communication est incluse pour déployer le PMS, visant à renforcer la sécurité des chemins scolaires grâce à de nouveaux panneaux et totems dans les collèges de la ville.

### **Camps scolaires - Personnel et alimentation (505.3012 et 3133)**

Le budget des camps scolaires, basé sur l'expérience 2023, a doublé pour accueillir deux classes. Cela nécessite davantage de personnel auxiliaire pour l'accompagnement et des produits alimentaires pour les séjours.

## **700 – 760 Cohésion sociale**

### **Médiation urbaine (Service COS, p. 129)**

La mise en place d'un service de médiation urbaine en juin 2024 répond aux préoccupations de la population concernant la sécurité, notamment aux abords de la gare. Cette équipe de quatre médiateurs à temps partiel (50 à 80 %) intervient directement sur le terrain pour favoriser la cohésion sociale et assurer une présence de proximité. La médiation se distingue des fonctions de sécurité déléguées à l'ASR et propose une approche plus humaine et préventive dans l'espace public.

Exemples d'actions de la médiation urbaine :

- **Cafés-rencontres** pour initier un dialogue convivial avec la population.
- **Prévention d'incivilités** : sensibilisation sur le littering, les comportements inappropriés, et les risques d'amendes.
- **Assistance aux citoyens vulnérables**, tels que les personnes âgées ou les enfants, en les aidant à se déplacer en toute sécurité.
- **Observation et transmission** d'informations aux services municipaux pour ajuster les mesures dans l'espace public.
- **Relais socio-sanitaire** : les médiateurs travaillent avec des services sociaux et sanitaires, renforçant le réseau d'assistance aux citoyens.

### **Augmentation des traitements du personnel (700.3011)**

Le budget pour le traitement du personnel est fixé à 888'600 CHF, reflétant l'ajout de 2 EPT transférés depuis les services 703 (1,4 EPT) et 760 (0,6 EPT).

### **Formation en communication non violente (700.3091)**

Un montant de 12'000 CHF est dédié à la formation des médiateurs urbains en communication non violente. Cette formation vise à leur permettre d'intervenir de manière appropriée et efficace dans des situations de conflit, ainsi qu'à sensibiliser les équipes de voirie.

### **Honoraires et frais d'expertises (700.3185)**

Un budget de 157'000 CHF, comprenant un transfert de 77'000 CHF du compte 703, est prévu pour le développement du pôle Seniors. Ce montant financera également des études en lien avec des évolutions sociétales, notamment les résultats de la consultation cantonale « Vieillir 2030 ».

### **Aides institutionnelles et individuelles (740)**

La commune attribue des aides ponctuelles à des associations locales, telles que Les Cartons du Cœur, sous le compte 740.3655. Les soutiens vont de 500 à 1'000 CHF, notamment en fin d'année, pour des initiatives sociales locales. La subvention à l'OSEO,

d'un montant de 33'000 CHF en 2025, compensera la facturation de droits de superficie jusqu'en 2027.

**ARAS Riviera Budget 2025**  
**CONSEIL INTERCOMMUNAL**  
**PARTICIPATIONS DES COMMUNES MEMBRES**

COMMUNES	Situation au 31.12.2023		CdRAS (coût par habitant: 0.30 CHF)	BITS OPTIONNELS						JETONS DE PRESENCE	SECRE-TARIAT	TOTAL ACOMPTÉ 2025	FRAIS EFFECTIFS RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS ET BONS	TOTAL BUDGET 2025
	Habitants	Dossiers RI		AACTS	Français en jeu	Lire et Ecrire	Riviera pour vous	L'étape / Coup de pouce	Total					
Montants effectifs			27'000.00	370'000.00	22'500.00	29'000.00	22'200.00	30'000.00	473'700.00	45'000.00	88'000.00	633'700.00	11'000.00	644'700.00
Blonay - St-Léger	12'340	82	3'709.35	32'430.20	1'972.10	2'541.85	1'945.80	2'629.50	41'519.45	3'944.20	7713.15	56'886.15	964.15	57'850.30
Chardonne	3'243	19	974.85	8'314.65	505.65	651.65	498.85	674.15	10'644.95	1'011.25	1'977.55	14'608.60	247.20	14'855.80
Chexbres	2'230	25	670.35	6'744.60	410.15	528.65	404.70	546.85	8'634.95	820.30	1'804.15	11'729.75	200.30	11'930.25
Corseaux	2'339	26	703.10	7'055.20	429.05	533.00	423.30	572.05	9'032.60	858.05	1'678.00	12'271.75	209.75	12'481.50
Corsier-sur-Vevey	3'429	73	1'030.75	13'302.25	808.90	1'042.60	798.15	1'078.60	17'030.50	1'617.85	3'163.75	22'842.85	395.45	23'238.30
Jongny	1'918	7	576.55	4'552.80	276.90	356.80	273.15	369.15	5'828.80	553.70	1'082.85	8'041.90	135.35	8'177.25
La Tour-de-Peilz	12'605	287	3'789.00	50'619.65	3'078.25	3'967.50	3'037.20	4'104.30	64'806.90	6'156.45	12'039.25	86'791.60	1'504.95	88'296.55
Montreux	26'837	819	8'067.05	125'719.70	7'645.10	9'853.70	7'543.20	10'193.50	160'955.20	15'290.25	29'900.90	214'213.40	3'737.60	217'951.00
Puidoux	3'012	45	905.40	10'076.60	612.75	789.80	604.60	817.05	12'900.80	1'225.55	2'396.60	17'428.35	299.60	17'727.95
Rivaz	326	4	98.00	972.70	59.15	76.25	58.35	78.85	1'245.30	118.30	231.35	1'692.95	28.90	1'721.85
St-Saphorin (Lovaux)	391	5	117.55	1'192.60	72.50	93.45	71.55	96.70	1'526.80	145.05	283.65	2'073.05	35.45	2'108.50
Vevey	20'155	714	4'058.35	103'092.60	4'269.15	8'080.25	6'185.55	8'358.75	131'984.30	12'538.25	24'519.25	175'102.15	3'044.90	178'147.05
Veytaux	997	45	299.70	5'926.45	360.35	464.50	355.60	480.55	7'587.45	720.80	1'409.55	10'017.50	176.20	10'193.70
<b>TOTAL</b>	<b>89'822</b>	<b>2'150</b>	<b>27'000.00</b>	<b>370'000.00</b>	<b>22'500.00</b>	<b>29'000.00</b>	<b>22'200.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>473'700.00</b>	<b>45'000.00</b>	<b>88'000.00</b>	<b>633'700.00</b>	<b>11'000.00</b>	<b>644'700.00</b>

<sup>1</sup> L'acompte sera facturé au mois de mars 2025 et le décompte après le bouclage des comptes 2024.

<sup>2</sup> A partir de 2021, le nombre de dossiers RI par commune est calculé par une moyenne de dossiers gérés au 30.06 et au 31.12 de l'année concernée.

### Facture sociale (751.3515)

Le budget pour la facture sociale augmente de 4,6 millions CHF en raison des obligations cantonales pour les services de cohésion sociale. Ce montant couvre :

- Les prestations complémentaires à domicile
- Assurance-maladie
- Revenu d'insertion
- Aide aux personnes handicapées
- Prestations pour la famille
- Bourses d'études

### Subventions en matière de logement (760.3655)

Les subventions prévues pour 2025 restent légèrement inférieures à celles de 2023, malgré une augmentation modeste. La commune prévoit une réponse écrite pour préciser l'évolution de ces subventions.

### 820 Culture

- **Aides et subventions pour manifestations culturelles (Compte 814.3653) :**  
Réallocation interne et création d'une nouvelle ligne de 10'000 CHF pour CLABO.
- **Subvention projets d'art dans l'espace public : 30'000.- (Compte 214.3653.76) :**  
budget mis à disposition pour utiliser des murs de la ville et faire du Street Art.

### Musées - Musée Jenisch et Estampes

- **Augmentation des coûts au-delà de l'inflation :** Question posée sur l'augmentation annuelle des coûts du musée, dépassant le simple taux d'inflation, alors que les recettes pour compenser cette hausse sont issues de fonds limités ou de sources aléatoires.

**Réponse :** En réalité, le coût d'exploitation du Musée Jenisch a diminué de 127'800 CHF cette année par rapport au budget 2024. Le passage au standard MCH2 en 2027 impose une rationalisation des fonds pour que toutes les dépenses et charges soient intégrées au budget de fonctionnement. Pour valider un fonds, il est nécessaire qu'il reçoive des versements réguliers et dispose d'un règlement d'utilisation.

- **Solutions envisagées pour réduire les coûts d'exploitation :** Aucun mandat de réduction n'a été demandé par la Municipalité pour 2025. Une réduction de coût impliquerait une décision politique de réduction des prestations. La conservation des œuvres, mission prioritaire liée aux normes de l'ICOM, représente le principal coût. Les économies potentielles se situent dans les expositions, financées en partie par la Ville à hauteur de 150'000 CHF, alors que leur coût total avoisine 500'000 CHF. De plus, le patrimoine artistique s'accroît chaque année avec l'entrée de 300 à 400 nouvelles œuvres, représentant une valeur estimée à environ 150 millions CHF, sans compter le bâtiment.
- **Demande de clarification sur les projets prioritaires et annexes.** Voir le tableau suivant, missions et prestations pour une analyse détaillée des priorités du musée :

## Musée Jenisch Vevey

### Missions et prestations

Mai 2023

<b>1. Mission de conservation des collections</b>
Gestion des collections et des réserves, rangement, récolement
Gestion des prêts
Gestion des fondations déposantes et des collections déposées
Restaurations d'œuvres, entretien des collections
Campagnes photographiques
Mise en ligne des collections
Gestion de la photothèque et des prêts d'images
Acquisitions : achats, dons, legs, dépôts
Documentation des collections et inventaire informatisé
Régie des œuvres (transports, convoyage, assurances, etc.)
Technique des collections : encadrements, conditionnement, accrochage, petite menuiserie
<b>2. Mission de recherche</b>
Publications
Projets de recherche autour des collections du musée et recherche de provenance (OFC)
Échanges scientifiques et collaborations avec les universités ou institutions partenaires
Renseignement des publics et des chercheurs, consultations d'œuvres, visites spécialisées

Formation SIK-ISEA sur les techniques du dessin
Bibliothèque
<b>3. Expositions, médiation, communication</b>
Exposition permanente
Expositions temporaires (organisation, commissariat, catalogues d'exposition)
Médiation culturelle (visites guidées, ateliers, rencontres, audioguides, projets spécifiques) et événements
Communication institutionnelle et événementielle
Accueil et boutique
<b>4. Mission de gestion</b>
Administration
Ressources humaines
Ressources financières
Recherche de fonds
Gestion et enrichissement de la bibliothèque
Gestion des infrastructures (maintenance du bâtiment), des dépôts et des équipements
Sécurité des collections et des utilisateurs
Représentation de l'institution (par ex. dans différents conseils de fondations)
Partenaires & associations

- Résidences et interventions artistiques** : Question sur le financement des résidences pour artistes organisées par le musée.  
Réponse : Les résidences artistiques n'entraînent aucun frais pour le musée. Aucun cachet n'est versé aux artistes, seuls des espaces sont mis à leur disposition, créant un environnement propice à la création.
- Compte 82021.3113.01 : Achat de mobilier et matériel** : Budget de 70'000 CHF pour l'aménagement de la boutique : Ce montant, compensé par le Fonds de réserve, couvre la réorganisation de la boutique avec des mobiliers adaptés aux besoins actuels. Studio Works Design a été mandaté pour optimiser et réutiliser les meubles de 2012, afin d'éviter toute dépense superflue.
- Compte 82021.3170.01 : Expositions** : Variation budgétaire : Bien que les charges pour les expositions aient augmenté de 170'000 CHF par rapport à 2023, elles sont en baisse par rapport à 2024. Les charges et recettes liées aux expositions sont désormais intégrées au budget de fonctionnement, avec 352'900 CHF de recettes attendues provenant de soutiens extérieurs et du sponsoring.
- Utilisation des fonds** : La charte du fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann, adoptée par le Musée Jenisch, vise à soutenir des projets liés aux œuvres sur papier, renforçant ainsi la réputation du musée dans ce domaine. Elle prévoit l'utilisation de CHF 200'000 par an pour des initiatives comme la numérisation des collections, la conservation, et des acquisitions exceptionnelles. Des prélèvements supplémentaires peuvent être autorisés pour des projets extraordinaires, avec une gestion financière supervisée par la Direction des finances.

- **Compte 82021.4392 Prédiction de hausse des recettes** : La hausse des recettes de billetterie est justifiée par l'intégration complète des entrées d'expositions au budget de fonctionnement. La programmation 2025 (notamment Japon, Pétrovitch et TBM) devrait attirer un large public.
- **Compte 8205.4802.01 : Prélèvement sur fonds pour catalogues** : Constitution et alimentation du fonds : Le fonds a été alimenté par les recettes bénéficiaires des expositions d'estampes (par exemple, 39'000 CHF pour l'exposition Gertsch et 10'000 CHF pour Picasso), ainsi que par des financements additionnels (comme pour le catalogue de l'expo Feininger). Ces recettes figureront désormais dans les recettes des expositions du budget de fonctionnement.

#### **Musée de l'appareil photo**

- **Fréquentation des expositions** : Objectif de développer la fréquentation et les revenus à long terme, avec prudence dans les estimations budgétaires pour 2025.

#### **Musée historique**

- Salaires du personnel auxiliaire pour la médiation (compte 82041.3012) : professionnalisation des méditations pour les visites d'élèves, public sénior.

#### **9522 Animation - Jeunesse**

##### **Fréquentation des locaux de Ginkgo (9523)**

Durant la première semaine d'octobre, le centre a enregistré entre 60 et 70 jeunes par jour. En période normale, les activités attirent environ 12 à 15 jeunes par session.

##### **Augmentation des salaires (9523.3011)**

L'équipe Ginkgo a dû augmenter temporairement le personnel auxiliaire pour répondre aux besoins croissants de fréquentation, en particulier en période de vacances scolaires.

##### **Détails des activités du programme Ginkgo (9523.3653.01)**

Le programme Ginkgo, doté d'un budget de 79'000 CHF, offre plusieurs initiatives pour les jeunes et les familles défavorisées, incluant :

- **Cafés numériques** : formations pour seniors sur le numérique.
- **Animations de quartier** : activités culturelles et sociales.
- **Camps pour familles** : organisation de camps saisonniers pour les familles.
- **Appuis scolaires** : soutien académique pour les jeunes.
- **Prévention par les pairs (Prév'Rives)** : intervention de jeunes auprès de leurs pairs sur les questions d'alcool, drogues, santé sexuelle et autres thématiques sociales.

##### **Remboursement de frais (9523.4362)**

Le programme Ginkgo reçoit des subventions cantonales de la DIRIS pour « Coup de pouce emploi jeunes » (335'000 CHF) et de la DGEJ pour la mesure ADO (121'000 CHF). Ces conventions annuelles soutiennent l'intégration professionnelle et la prévention secondaire pour les jeunes en difficulté. La pérennité de ces subventions semble compromise, le canton ayant adopté une politique de réduction des coûts.

Concernant la liste des amendements, celle-ci est transmise en pièce jointe au rapport.

### 3. VOTE

Tenant compte des informations transmises et des réponses apportées en séance, la Commission adopte le budget 2025 ainsi amendé par 9 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

### 4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N°33/2024 du 30 septembre 2024, concernant le budget communal pour l'exercice 2025 ;
- VU** le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

#### d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2025, tel qu'amendé par la commission des finances et qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 165'771'600.00
Revenus	<u>CHF 162'664'400.00</u>
<b>Excédent de charges</b>	<b><u>CHF 3'107'200.00</u></b>
Autofinancement	<b><u>CHF 5'887'900.00</u></b>

Pour la commission des finances  
La Présidente rapportrice

Marianne Ghorayeb

Rapport validé le 26 novembre 2024

Annexe :

- Tableau des amendements tel que défini par la commission des finances

**VOTES COFI**

Amendements

acceptés

au

budget 2025

## Conseil communal de Vevey

## Amendements acceptés au budget 2025

Compte	Libellé	Remarques	Budget		Amendements		Budget amendé		TYPE	Amendements votés par la COFI 19.11.24		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		O	N	A
<b>100-121</b>	<b>Secrétariat municipal</b>											
121.3170	Frais de réceptions et de manifestations	Revenir aux comptes 2023 - Sous-amendement	35'000.00		-5'000.00		30'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
<b>122-125</b>	<b>Accueil et population</b>											
122.3101	Imprimés et fournitures de bureau	Bulletin communal	14'500.00		-10'000.00		4'500.00	0.00	COFI	6	6	0
122.3170.01	Manifestation du 1er août	Sous-amendement	70'000.00		-10'000.00		60'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
122.3181	Frais d'affranchissements		14'000.00		-7'500.00		6'500.00	0.00	COFI	6	6	0
<b>130-132</b>	<b>Secrétariat municipal</b>											
130.3659.01 ou .02	Soutien UNRWA		0.00		20'000.00		20'000.00	0.00	COFI	6	6	0
132.3514	Contrôle des abattages par le SIGE		50'000.00		-30'300.00		19'700.00	0.00	Technique	12	0	0
132.3514.01	Abattoir, CCSPA		70'900.00		-1'300.00		69'600.00	0.00	Technique	12	0	0
<b>140-145</b>	<b>Relations humaines</b>											
xxx.3011/12/30/40 et 50	Traitements et parts patronales	IPC 0.9 %	790'000.00		-335'000.00		455'000.00	0.00	Technique	12	0	0
xxx.3050	Assurances accidents et maladie	Correctif aux assurances maladie et accident	0.00		-200'000.00		-200'000.00	0.00	Technique	12	0	0
141.3091	Frais de formation du personnel		250'000.00		-100'000.00		150'000.00	0.00	MUNI	9	0	3
<b>182</b>	<b>Economie, tourisme et vignes</b>											
182.3012	Salaires du personnel auxiliaire	Auxiliaire Sous-amendement	23'000.00		-23'000.00		0.00	0.00	MUNI	12	0	0
182.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Auxiliaire Sous-amendement	12'700.00		-2'200.00		10'500.00	0.00	MUNI	12	0	0
182.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Auxiliaire Sous-amendement	20'200.00		-600.00		19'600.00	0.00	MUNI	12	0	0
182.3050	Assurances accidents et maladie	Auxiliaire Sous-amendement	5'300.00		-900.00		4'400.00	0.00	MUNI	12	0	0
182.3658.08	Animations attractives des rues		25'000.00		-10'000.00		15'000.00	0.00	COFI	11	1	0
<b>190-192</b>	<b>Systèmes d'information</b>											
190.3011	Traitements	Informaticien.ne -0.2 EPT Sous-amendement	672'000.00		-20'400.00		651'600.00	0.00	MUNI	10	0	2
190.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Informaticien.ne -0.2 EPT Sous-amendement	63'000.00		-1'900.00		61'100.00	0.00	MUNI	10	0	2
190.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Informaticien.ne -0.2 EPT Sous-amendement	115'600.00		-3'400.00		112'200.00	0.00	MUNI	10	0	2
190.3050	Assurances accidents et maladie	Informaticien.ne -0.2 EPT Sous-amendement	25'700.00		-800.00		24'900.00	0.00	MUNI	10	0	2
190.3151.02	Maintenance des logiciels	Licence annuelle utilisation sondes de sécurité Darktrace (engagement sur 3 ans 2025 à 2027)	472'100.00		-40'000.00		432'100.00	0.00	MUNI	8	3	1
<b>200-220</b>	<b>Finances</b>											
200.3185.06	Honoraires de tiers - Economie et finance	Mandataire pour inventaire général mobilier communal	65'600.00		-30'000.00		35'600.00	0.00	MUNI	11	0	1
200.3185.08	Licence logiciel planif financière	Portail Finances	15'500.00		-10'000.00		5'500.00	0.00	MUNI	11	0	1
<b>251-293</b>	<b>Bâtiments, gérance et énergie</b>											
253.3012	Salaires des concierges auxiliaires		66'600.00		-66'600.00		0.00	0.00	MUNI	12	0	0
253.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		20'600.00		-6'300.00		14'300.00	0.00	MUNI	12	0	0
253.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		26'100.00		-2'100.00		24'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
253.3050	Assurances accidents et maladie		10'800.00		-3'300.00		7'500.00	0.00	MUNI	12	0	0
253.3141	Entretien courant des bâtiments	Sous-amendement	898'000.00		-199'000.00		699'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
253.3189	Nettoyages effectués par des tiers		45'000.00		-20'000.00		25'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
272.3114	Achats de machines et matériel	Sous-amendement	33'000.00		-15'000.00		18'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
<b>300</b>	<b>Bâtiments, gérance et énergie</b>											
300.3170	Frais de réceptions et de manifestations	Retour à un pleu plus que 2023	9'000.00		-4'000.00		5'000.00	0.00	COFI	12	0	0
300.4659	Prestations propres pour investissements			840'000.00		-65'000.00	0.00	775'000.00	Technique	12	0	0
<b>351</b>	<b>Urbanisme et mobilité</b>											
351.3170	Frais de réceptions et de manifestations	Retour à un pleu plus que 2023	7'000.00		-3'000.00		4'000.00	0.00	COFI	12	0	0
351.3526	Contrôle citernes et sources pollution		64'700.00		3'300.00		68'000.00	0.00	Technique	12	0	0

Compte	Libellé	Remarques	Budget		Amendements		Budget amendé		TYPE	Amendements votés par la COFI 19.11.24		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		O	N	A
<b>352-353</b>	<b>Durabilité</b>											
352.3653.03	Soutien divers pour le développement durable		59'700.00		-2'000.00		57'700.00	0.00	MUNI	8	3	1
<b>400-470</b>	<b>Travaux publics, espaces verts et entretien</b>											
400.3170	Frais de réceptions et de manifestations	Retour à un pleu plus que 2023	7'300.00		-3'300.00		4'000.00	0.00	COFI	12	0	0
410.3185	Honoraires, étude et frais d'expertises	Sous-amendement	215'000.00		-15'000.00		200'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
411.3526	Enlèvements et évacuation des détrit		45'000.00		-14'800.00		30'200.00	0.00	Technique	12	0	0
420.3135	Achats bancs et barrières	Sous-amendement	51'000.00		-22'000.00		29'000.00	0.00	MUNI	9	3	0
420.3142	Achats matériaux et fournitures		99'000.00		-19'000.00		80'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
420.3526	Enlèvements et évacuation des détrit		35'000.00		-3'300.00		31'700.00	0.00	Technique	12	0	0
430.3134	Achats graines, arbustes, engrais	Sous-amendement	168'500.00		-8'000.00		160'500.00	0.00	MUNI	8	4	0
430.3145	Travaux exécutés par des tiers		251'500.00		-40'000.00		211'500.00	0.00	MUNI	12	0	0
470.3114	Eclairage attractif, entretien, achats	Sous-amendement	70'000.00		-5'000.00		65'000.00	0.00	MUNI	8	1	3
<b>501-522</b>	<b>Famille, éducation et sports</b>											
501.3170	Réception/Manifestation Choeur d'écoles	(inauguration préau Veveyse)	26'000.00		-4'000.00		22'000.00	0.00	COFI	12	0	0
501.3522	Ecolages versés à d'autres communes		142'900.00		-42'900.00		100'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
501.3662.01	Frais de transports et repas des élèves		25'700.00		-5'700.00		20'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
505.3131	Achats de produits alimentaires		110'000.00		-10'000.00		100'000.00	0.00	MUNI	10	0	2
505.3170	Frais de réceptions et de manifestations	(Réception des enseignantes et enseignants)	2'000.00		-2'000.00		0.00	0.00	COFI	12	0	0
<b>526-527</b>	<b>Bâtiments, gérance et énergie</b>											
526.3124	Achats et consommation d'énergie		286'300.00		-50'000.00		236'300.00	0.00	Technique	12	0	0
526.3312.37	Amort. Collège prov Galeries du Rivage - Constr. modulaire		120'700.00		-120'700.00		0.00	0.00	Technique	12	0	0
526.3313.01	Amort. Collège prov Galeries du Rivage - Exploi. et mobilier		26'000.00		-26'000.00		0.00	0.00	Technique	12	0	0
<b>528-5902</b>	<b>Famille, éducation et sports</b>											
58102.3170	Frais d'animations, de réceptions et de manifestations	(25 ans Barcarolle)	3'600.00		-1'000.00		2'600.00	0.00	COFI	12	0	0
58201.3170	Frais d'animations, de réceptions et de manifestations		2'100.00		-500.00		1'600.00	0.00	COFI	12	0	0
58204.3170	Frais d'animations, de réceptions et de manifestations		1'700.00		-400.00		1'300.00	0.00	COFI	12	0	0
58210.3170	Frais d'animations, de réceptions et de manifestations	(Visite intergénérationnelle)	2'200.00		-300.00		1'900.00	0.00	COFI	12	0	0
582XX.3131	Achats de produits alimentaires		707'200.00		-74'400.00		632'800.00	0.00	MUNI	8	3	1
<b>700-760</b>	<b>Cohésion sociale</b>											
700.3012	Salaires du personnel temporaire	Médiateurs urbain - sous-amendement	186'400.00		-23'600.00		162'800.00	0.00	MUNI	6	5	1
700.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Médiateurs urbain - sous-amendement	100'700.00		-2'300.00		98'400.00	0.00	MUNI	6	5	1
700.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Médiateurs urbain - sous-amendement	156'600.00		-1'000.00		155'600.00	0.00	MUNI	6	5	1
700.3050	Assurances accidents et maladie	Médiateurs urbain - sous-amendement	40'900.00		-900.00		40'000.00	0.00	MUNI	6	5	1
700.3185	Honoraires et frais d'expertises		157'000.00		-15'000.00		142'000.00	0.00	MUNI	12	0	0
740.3655	Part. à des actions sociales spécifiques	Carton du cœur/épicerie Caritas	48'900.00		20'000.00		68'900.00	0.00	COFI	6	5	1
<b>82021</b>	<b>Culture - MJ</b>											
82021.3011	Traitements du personnel	Adjoint administratif -0.25 EPT - sous-amendement	842'400.00		-32'200.00		810'200.00	0.00	MUNI	9	3	0
82021.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		81'100.00		-3'100.00		78'000.00	0.00	MUNI	9	3	0
82021.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		130'100.00		-5'600.00		124'500.00	0.00	MUNI	9	3	0
82021.3050	Assurances accidents et maladie		32'900.00		-1'300.00		31'600.00	0.00	MUNI	9	3	0
82021.3011	Traitements du personnel	Adjoint administratif -0.1 EPT - Responsable de la communication	842'400.00		-10'500.00		831'900.00	0.00	MUNI	8	4	0
82021.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		81'100.00		-1'000.00		80'100.00	0.00	MUNI	8	4	0
82021.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		130'100.00		0.00		130'100.00	0.00	MUNI	8	4	0
82021.3050	Assurances accidents et maladie		32'900.00		-400.00		32'500.00	0.00	MUNI	8	4	0
82021.3170.01	Expositions	Voir 8205.3170.01	475'000.00		-30'000.00		445'000.00	0.00	COFI	6	6	0
<b>82031</b>	<b>Culture - MSAP</b>											
82031.3012	Salaires du personnel auxiliaire	chargé-e de communication et recherche de fonds	113'600.00		-21'000.00		92'600.00	0.00	MUNI	8	4	0
82031.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		59'900.00		-2'000.00		57'900.00	0.00	MUNI	8	4	0
82031.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		90'400.00		-900.00		89'500.00	0.00	MUNI	8	4	0
82031.3050	Assurances accidents et maladie		24'400.00		-800.00		23'600.00	0.00	MUNI	8	4	0

## Conseil communal de Vevey

## Amendements acceptés au budget 2025

Compte	Libellé	Remarques	Budget		Amendements		Budget amendé		TYPE	Amendements votés par la COFI 19.11.24		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		O	N	A
<b>82041</b>	<b>Culture - MH</b>											
82041.3012	Salaires du personnel auxiliaire	(Médiateur-trice culturel) Sous-amendement	43'200.00		-15'000.00		28'200.00	0.00	MUNI	6	6	0
82041.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	(Médiateur-trice culturel) Sous-amendement	36'700.00				36'700.00	0.00	MUNI	6	6	0
82041.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	(Médiateur-trice culturel) Sous-amendement	58'300.00				58'300.00	0.00	MUNI	6	6	0
82041.3050	Assurances accidents et maladie	(Médiateur-trice culturel) Sous-amendement	15'000.00				15'000.00	0.00	MUNI	6	6	0
82041.3170	Expositions et animation	Sous-amendement	38'000.00		-6'000.00		32'000.00	0.00	MUNI	6	6	0
<b>8205</b>	<b>Culture - CdE</b>											
8205.3011	Traitements	Adjoint administratif -0.25 PT	552'400.00		-32'200.00		520'200.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		58'600.00		-3'100.00		55'500.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		85'700.00		-5'600.00		80'100.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3050	Assurances accidents et maladie		23'800.00		-1'300.00		22'500.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3011	Traitements	Adjoint administratif -0.1 EPT - Responsable de la communication	552'400.00		-10'500.00		541'900.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		58'600.00		-1'000.00		57'600.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		85'700.00		0.00		85'700.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3050	Assurances accidents et maladie		23'800.00		-400.00		23'400.00	0.00	MUNI	6	6	0
8205.3170.01	Expositions et animation	Voir 82021.3170.01	328'600.00		-6'000.00		322'600.00	0.00	COFI	6	6	0
8205.4802.01	Prélèv. s/fonds catalogue Cabinet des estampes			190'000.00		-6'000.00	0.00	184'000.00	COFI	6	6	0
<b>8312-842</b>	<b>Bâtiments, gérance et énergie</b>											
841.3652	Part. Eglise évangélique langue allemande		12'000.00		-1'200.00		10'800.00	0.00	Technique	12	0	0
842.3652	Participation Paroisse Notre-Dame		126'000.00		-29'900.00		96'100.00	0.00	Technique	12	0	0
842.3652.01	Participation Paroisse St-Jean		80'000.00		-1'900.00		78'100.00	0.00	Technique	12	0	0
<b>951-9521</b>	<b>Famille, éducation et sports</b>											
951.3145	Entretien terrains de sport		215'500.00		-25'000.00		190'500.00	0.00	MUNI	12	0	0
<b>Total</b>					<b>-1'879'300.00</b>	<b>-71'000.00</b>						

<b>Charges selon budget 2025</b>	Déposé	Amendements	Amendés
	167'650'900.00	-1'879'300.00	165'771'600.00
<b>Revenus selon budget 2025</b>	162'735'400.00	-71'000.00	162'664'400.00
<b>Excédent de charges selon budget 2025</b>	-4'915'500.00	1'808'300.00	-3'107'200.00
<b>Evolution de l'autofinancement</b>			
Résultat	-4'915'500.00	1'808'300.00	-3'107'200.00
Nature 33	10'314'300.00	-146'700.00	10'167'600.00
Nature 38	1'505'300.00	0.00	1'505'300.00
Nature 48	-2'683'800.00	6'000.00	-2'677'800.00
<b>Autofinancement</b>	<b>4'220'300.00</b>	<b>1'667'600.00</b>	<b>5'887'900.00</b>



**VOTES COFI**

Amendements

refusés

au

budget 2025

## Conseil communal de Vevey

## Amendements refusés au budget 2025

Compte	Libellé	Remarques	Budget		Amendements		Budget amendé		TYPE	Amendements votés par la COFI 19.11.24		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		O	N	A
<b>122-125</b>	<b>Accueil et population</b>											
122.3170.01	Manifestation du 1er août		70'000.00		-20'000.00		50'000.00	0.00	COFI	0	12	0
<b>140-145</b>	<b>Relations humaines</b>											
141.4361.04	Correctif de la masse salariale			1'500'000.00		500'000.00	0.00	2'000'000.00	COFI	3	7	2
<b>190-192</b>	<b>Systèmes d'information</b>											
190.3011	Traitements	Informaticien.ne -0.5 EPT	672'000.00		-50'800.00		621'200.00	0.00	COFI	2	8	2
190.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Informaticien.ne -0.5 EPT	63'000.00		-4'800.00		58'200.00	0.00	COFI	2	8	2
190.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Informaticien.ne -0.5 EPT	115'600.00		-8'500.00		107'100.00	0.00	COFI	2	8	2
190.3050	Assurances accidents et maladie	Informaticien.ne -0.5 EPT	25'700.00		-2'000.00		23'700.00	0.00	COFI	2	8	2
<b>200-220</b>	<b>Finances</b>											
200.3529.02	Péréquation des ressources - Solidarité principale		6'395'800.00		-395'800.00		6'000'000.00	0.00	COFI	2	10	0
<b>251-293</b>	<b>Bâtiments, gérance et énergie</b>											
252.3141.04	Correctif travaux non réalisés	Voir point 253.3141	0.00		-200'000.00		-200'000.00	0.00	COFI	1	11	0
272.3114	Achats de machines et matériel		33'000.00		-30'000.00		3'000.00	0.00	COFI	0	12	0
<b>400-470</b>	<b>Travaux publics, espaces verts et entretien</b>											
400.3012	Salaires du personnel auxiliaire	Auxiliaire	39'200.00		30'000.00		69'200.00	0.00	COFI	0	12	0
400.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Auxiliaire	120'900.00		2'900.00		123'800.00	0.00	COFI	0	12	0
400.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Auxiliaire	216'000.00		4'500.00		220'500.00	0.00	COFI	0	12	0
400.3050	Assurances accidents et maladie	Auxiliaire	63'600.00		1'500.00		65'100.00	0.00	COFI	0	12	0
420.3135	Achats bancs et barrières		51'000.00		-30'000.00		21'000.00	0.00	COFI	3	8	1
430.3011	Traitements	Ouvrier jardinier -0.68 EPT	1'683'900.00		-48'300.00		1'635'600.00	0.00	COFI	0	9	3
430.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Ouvrier jardinier -0.68 EPT	164'000.00		-4'600.00		159'400.00	0.00	COFI	0	9	3
430.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Ouvrier jardinier -0.68 EPT	275'300.00		-7'500.00		267'800.00	0.00	COFI	0	9	3
430.3050	Assurances accidents et maladie	Ouvrier jardinier -0.68 EPT	86'400.00		-2'400.00		84'000.00	0.00	COFI	0	9	3
470.3114	Eclairage attractif, entretien, achats		70'000.00		-20'000.00		50'000.00	0.00	COFI	4	6	2
<b>501-522</b>	<b>Famille, éducation et sports</b>											
501.3011	Traitements	Répondant technique -0.1 EPT	1'173'800.00		-8'800.00		1'165'000.00	0.00	COFI	1	7	4
501.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam	Répondant technique -0.1 EPT	112'600.00		-900.00		111'700.00	0.00	COFI	1	7	4
501.3040	Caisse de pensions et de prévoyance	Répondant technique -0.1 EPT	200'500.00		0.00		200'500.00	0.00	COFI	1	7	4
501.3050	Assurances accidents et maladie	Répondant technique -0.1 EPT	45'700.00		-400.00		45'300.00	0.00	COFI	1	7	4
<b>528-5902</b>	<b>Famille, éducation et sports</b>											
58103.3011	Traitements du personnel	Aide cuisine -0.2 EPT	1'653'500.00		-13'200.00		1'640'300.00	0.00	COFI	0	5	7
58103.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		159'300.00		-1'300.00		158'000.00	0.00	COFI	0	5	7
58103.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		265'600.00		0.00		265'600.00	0.00	COFI	0	5	7
58103.3050	Assurances accidents et maladie		64'900.00		-500.00		64'400.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3011	Traitements du personnel	Educateur de l'enfance -0.5 EPT	509'400.00		-43'000.00		466'400.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		49'400.00		-4'100.00		45'300.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		78'700.00		-7'000.00		71'700.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3050	Assurances accidents et maladie		20'300.00		-1'700.00		18'600.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3011	Traitements du personnel	Educateur de l'enfance -0.66 EPT	509'400.00		-61'000.00		448'400.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		49'400.00		-5'800.00		43'600.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		78'700.00		-10'000.00		68'700.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3050	Assurances accidents et maladie		20'300.00		-2'400.00		17'900.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3011	Traitements du personnel	Aide cuisine -0.15 EPT, UAP Charmontey	509'400.00		-9'900.00		499'500.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		49'400.00		-1'000.00		48'400.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		78'700.00		0.00		78'700.00	0.00	COFI	0	5	7
58206.3050	Assurances accidents et maladie		20'300.00		-400.00		19'900.00	0.00	COFI	0	5	7
58207.3011	Traitements du personnel	Aide cuisine -0.10 EPT, UAP Credeilles	468'800.00		-6'600.00		462'200.00	0.00	COFI	0	5	7
58207.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		45'600.00		-700.00		44'900.00	0.00	COFI	0	5	7

## Conseil communal de Vevey

## Amendements refusés au budget 2025

Compte	Libellé	Remarques	Budget		Amendements		Budget amendé		TYPE	Amendements votés par la COFI 19.11.24		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		O	N	A
58207.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		75'200.00		0.00		75'200.00	0.00	COFI	0	5	7
58207.3050	Assurances accidents et maladie		18'700.00		-300.00		18'400.00	0.00	COFI	0	5	7
58210.3011	Traitements du personnel	Aide cuisine -0.10 EPT, UAP Crosets	524'700.00		-6'600.00		518'100.00	0.00	COFI	0	5	7
58210.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		50'800.00		-700.00		50'100.00	0.00	COFI	0	5	7
58210.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		82'900.00		0.00		82'900.00	0.00	COFI	0	5	7
58210.3050	Assurances accidents et maladie		20'800.00		-300.00		20'500.00	0.00	COFI	0	5	7
58211.3011	Traitements du personnel	Resp. d'unité d'accueil -0.1 EPT	82'200.00		-10'700.00		71'500.00	0.00	COFI	0	5	7
58211.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		18'400.00		-1'000.00		17'400.00	0.00	COFI	0	5	7
58211.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		7'000.00		0.00		7'000.00	0.00	COFI	0	5	7
58211.3050	Assurances accidents et maladie		7'500.00		-500.00		7'000.00	0.00	COFI	0	5	7
584.3011	Traitements du personnel	Adjointe - 0.3 EPT	36'400.00		-36'400.00		0.00	0.00	COFI	1	7	4
584.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		3'400.00		-3'400.00		0.00	0.00	COFI	1	7	4
584.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		6'300.00		-6'300.00		0.00	0.00	COFI	1	7	4
584.3050	Assurances accidents et maladie		1'400.00		-1'400.00		0.00	0.00	COFI	1	7	4
582XX.3131	Achats de produits alimentaires		707'200.00		-150'000.00		557'200.00	0.00	COFI	0	9	3
<b>700-760</b>	<b>Cohésion sociale</b>											
700.3012	Salaires du personnel temporaire	Médiateurs urbain	186'400.00		-50'000.00		136'400.00	0.00	COFI	4	6	2
700.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		100'700.00				100'700.00	0.00	COFI	4	6	2
700.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		156'600.00				156'600.00	0.00	COFI	4	6	2
700.3050	Assurances accidents et maladie		40'900.00				40'900.00	0.00	COFI	4	6	2
<b>82031</b>	<b>Culture - MSAP</b>											
82031.3012	Salaires du personnel auxiliaire	chargé-e de communication et recherche de fonds	113'600.00		-42'000.00		71'600.00	0.00	COFI	0	11	1
82031.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		59'900.00		-4'000.00		55'900.00	0.00	COFI	0	11	1
82031.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		90'400.00		-1'800.00		88'600.00	0.00	COFI	0	11	1
82031.3050	Assurances accidents et maladie		24'400.00		-1'600.00		22'800.00	0.00	COFI	0	11	1
82031.3170	Expositions	Voir 82041.3170 (CHF 12'000.- / 2)	67'000.00		-6'000.00		61'000.00	0.00	COFI	4	7	1
<b>9522</b>	<b>Animation-jeunesse</b>											
9522.3011	Traitements	Animateur socio-culturel - 0.2 EPT	394'200.00		-22'500.00		371'700.00	0.00	COFI	4	6	2
9522.3030	Contributions AVS, AI, APG, AC, ALFA et PCFam		42'000.00		-2'100.00		39'900.00	0.00	COFI	4	6	2
9522.3040	Caisse de pensions et de prévoyance		65'900.00		-3'800.00		62'100.00	0.00	COFI	4	6	2
9522.3050	Assurances accidents et maladie		17'100.00		-900.00		16'200.00	0.00	COFI	4	6	2
<b>Total</b>					<b>-1'316'800.00</b>	<b>500'000.00</b>						